

Archives et historiographie : Analyse critique comparée

Saïda BENCHIKH-BOULANOUAR

est chercheur post-doctorante en histoire au laboratoire HIPASO (Histoire, Patrimoine et Société) de l'Université Mentouri de Constantine. Elle a effectué des recherches bibliographiques dans le cadre d'une étude comparative critique entre l'histoire des archives tunisiennes et algériennes au XIX^e siècle. Elle a rejoint l'IRMC en tant que Boursière Moyenne Durée (BMD)* en septembre 2012.

L'archive est rarement elle-même objet d'étude. Pourtant, elle témoigne et subit les grands événements de l'histoire des hommes, accompagne leurs faits d'armes, leurs conquêtes, leurs violences. Elle témoigne aussi de leur foi religieuse, de leurs philosophies, de leurs connaissances, de leurs métiers, de leurs cultures. La pièce d'archive est plus qu'une simple trace écrite, elle est une immense fresque qui relate le pays, le pouvoir, la terre et ses légendes.

L'Algérie ne dispose pas de travaux scientifiques sur cette question essentielle, sur de très longues périodes historiques. La question des archives reste le plus souvent liée à la Guerre de libération nationale. Les archives algériennes les plus anciennes disponibles datent de la période ottomane du XVI^e siècle au début du XIX^e siècle. Des documents prestigieux de Hiempsal, consultés par Salluste, ceux d'Ibn Rustum, des Zirides, des Hammadides ou des Ziyânides sont absents des fonds d'archives algériens. Pour ces périodes historiques les références restent essentiellement les récits de voyages, les chroniques et les correspondances des diplomates occidentaux à Alger. Les registres sur lesquels étaient notés tous les détails de l'activité économique, administrative et sociale algérienne sont rarement cités en référence, et les sources autochtones ont pour la plupart été détruites ou négligées¹.

Quel est alors les parcours des archives algériennes au XIX^e siècle ? Les Ottomans ont-ils emporté certains documents ? Si oui, lesquels ? Que deviennent les archives sous la colonisation française ? Peut-on identifier les principales sources aujourd'hui ? À quelles dates ont été appliquées en Algérie les lois françaises sur les archives ?

Une première réponse a été donnée à cette question par la revue *Documents algériens*, pour préciser que « l'organisation systématique des archives centrales de l'Algérie ne date que de 1908, ce qui explique bien des lacunes »².

En Algérie, les archives ont subi un parcours instable qui fut celui de l'administration française elle-même sur le sol algérien. C'est l'arrêté de M. Jonart daté du 4 décembre 1910 qui institue une commission chargée de la publication d'une collection de documents inédits qui se trouvent aux Archives du Gouvernement Général comme en Métropole sur l'histoire de l'Algérie.

En France, le XIX^e et le début du XX^e siècle étaient marqués par la mise en place des sciences auxiliaires de l'histoire positiviste et de la philologie. La politique française de gestion des archives a été mise en place par tâtonnements et en fonction des besoins du moment. Au XVIII^e siècle et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elles ont été ballottées de lieux en lieux, ont changé fréquemment de bureau de rattachement, ont été traitées de manière propre à chaque archiviste.

Pendant longtemps, il y a eu des conservateurs qui ont pensé qu'il fallait réunir toutes les archives historiques de France à Paris. C'était une idée mise en œuvre au siècle des Lumières, dans un esprit rationaliste. L'attitude à l'égard de la conservation des documents au XIX^e siècle en France chez les archivistes semble légère par rapport aux critères du XX^e siècle.



© Archives-musee_actualite_full.

En Tunisie, la mise en place de la première institution dédiée aux archives est née en 1874 sous Khayr-Eddine al-Tunusi, et relève du Premier ministre. Qu'en est-il de l'histoire de ces archives tunisiennes au cours du XIX^e siècle ? Ont-elles subi la même trajectoire que les archives algériennes ? Quelle en a été l'incidence sur l'historiographie tunisienne ?

Alger, archives notariales, XIX^e siècle - écrire l'histoire

La question des archives fait partie indéniablement, des grandes controverses historiographiques. Elle agite et bouscule aussi bien les relations diplomatiques et politiques que les spécialistes.

Une analyse critique comparée entre l'histoire des archives tunisiennes et algériennes du XIX^e siècle, nous permettra d'appréhender leurs évolutions propres et l'impact sur la recherche historique. En retraçant respectivement le parcours de leurs archives, nous saisissons la singularité des trajectoires de deux pays voisins partageant une histoire commune avec la France.

Enfin, cette étude pourrait nous livrer également des sources autochtones inédites, permettre de reconsidérer l'écriture de l'histoire comparée avec des références locales, et contribuer à faire avancer la recherche historique de ces pays du Maghreb.

L'exploration scientifique du XIX^e siècle du Maghreb, a permis indéniablement une production intellectuelle remarquable en langue française notamment. Son impact durable a modifié la configuration intellectuelle et socio culturelle de ces deux pays voisins. Mais comment ont-ils réagi à ces changements ?

Car, si les aspects français de l'histoire du Maghreb sont décisifs, on ne peut pour autant négliger la dimension locale, sous peine de manquer d'objectivité et de donner une vision partielle et unilatérale de l'histoire. En visitant les archives, l'historien doit s'interroger sur la nature de ses sources, clarifier les conditions de leur production, les raisons qui ont présidé à leur élaboration.

C'est la critique des sources qui doit mettre en évidence non seulement leur richesse, mais aussi leurs limites. D'où la nécessité de la complémentarité avec les historiens internationaux, et de l'interdisciplinarité pour enrichir nos connaissances historiques sur la période étudiée.

Le renouvellement historiographique peut révéler un champ immense à la recherche, qui n'utilise aujourd'hui, qu'une infime partie des sources de l'histoire politique, militaire, économique, judiciaire, sociale et culturelle du Maghreb.

Saïda Benchikh-Boulanouar

* Les accueils de chercheurs algériens en bourse de courte durée à l'IRMC en été rendus possible par le soutien du SCAC/Ambassade de France en Algérie, dans le cadre d'une convention de partenariat.

1. Saïda Benchikh-Boulanouar, *Douze siècles d'archives algériennes, Panorama des sources VIIIe-XIXe siècles* Thèse doctorat, 2 tomes, Paris, EPHE, 2010.

2. GGA, « Les Archives algériennes », dans *Documents algériens, synthèse de l'activité algérienne*, n° 31, oct.1948.